



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2707

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à Mme Aude Bono-Vandorme.

Mme Aude Bono-Vandorme. L'Institut national de la statistique et des études économiques – INSEE – a publié, la semaine dernière, les derniers chiffres du chômage. Celui-ci s'élève à 7,9 % en France métropolitaine pour l'année 2019. C'est le plus bas taux depuis onze ans, avec 400 000 chômeurs de moins depuis le début du quinquennat. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Un député du groupe LR . Tout va bien !

Mme Aude Bono-Vandorme. Les politiques menées par le Gouvernement produisent des résultats et expliquent cette forte baisse du chômage. Le nombre d'embauches en CDI n'a jamais été aussi élevé ; *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM. – M. Éric Diard proteste.)* Il résulte principalement des ordonnances travail et de la loi PACTE – plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises.

Concernant l'apprentissage, le nombre d'apprentis s'établit à 491 000 au 31 décembre 2019, soit une progression de 16 % en un an – de 13 % dans le BTP et de 11 % dans l'industrie.

Les dispositions offertes par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, en vue de rendre plus attractive cette voie d'avenir et d'excellence, commencent à porter leurs fruits : nous ne pouvons que nous en réjouir.

En effet, les mesures concrètes adoptées expliquent ces bons chiffres, notamment l'assouplissement de la limite d'âge pour l'entrée des jeunes, repoussée de 26 à 30 ans, l'amélioration des conditions d'emploi, avec en particulier une augmentation des rémunérations pour les apprentis, et l'instauration d'une aide financière de 500 euros pour le permis de conduire – plus de 18 000 apprentis ont reçu ou s'approprient à recevoir cette aide.

Il n'y a jamais eu autant de jeunes en apprentissage dans notre pays, c'est la preuve d'un regain d'attractivité pour cette voie d'excellence et de passion.

M. Christian Hutin. D'excellence !

M. Robin Reda. C'est grâce aux régions !

Mme Aude Bono-Vandorme. Dans le département de l'Aisne où je suis élue, le nombre de contrats

d'apprentissage a progressé.

Madame la ministre, les réformes que nous avons entreprises commencent à porter leurs fruits ; pouvez-vous nous indiquer les mesures que vous comptez appliquer pour pérenniser et renforcer cette dynamique ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. Nous pouvons et devons tous nous réjouir, pour nos concitoyens, de la baisse du chômage. Il s'élève à 8,1 % – moins de 8 % en métropole.

M. David Habib. Merci Hollande !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Nous avons connu des périodes où il excédait 10 % : nous prouvons collectivement que le chômage de masse n'est pas une fatalité. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Quand je rencontre des jeunes de 20 ou 30 ans, des personnes de 40 ans même, qui ont toujours connu le chômage de masse et me disent qu'ils ne croyaient pas qu'il était possible d'en sortir, j'ai le sentiment que nous redonnons de l'espoir – c'est important.

Le taux s'établit déjà entre 5 et 7 % dans vingt-quatre départements. Dans l'Aisne, par exemple, votre département, on constate l'importance de l'enjeu – le chômage était à 13,7 % il y a deux ans et demi, il est désormais à 12 % – : la bataille n'est pas finie dans tous les territoires, mais nous sommes en bonne voie ; il faut poursuivre et amplifier les réformes pour la gagner.

Vous avez évoqué des sujets importants, notamment les créations de CDI, la loi PACTE, les baisses de charges patronales, l'imposition sur le capital – les réformes menées par Bruno Le Maire. On n'a jamais formé autant de demandeurs d'emploi – plus d'1 million – ; on n'a jamais autant investi en faveur de la formation des plus vulnérables.

Le domaine de l'apprentissage m'importe car j'ai visité plus de soixante centres de formation d'apprentis – CFA – : j'ai pu voir que ces jeunes ont les yeux qui brillent.

Mme Mathilde Panot. Et pour les travailleurs précaires, qu'est-ce que vous faites ?

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Je sais une chose : la réforme est entrée en application il y a plus d'un an, intégralement depuis le 1er septembre ; avec les professionnels, nous sommes en train de réussir à redonner de l'espoir à notre jeunesse – je crois que c'est la tâche la plus importante que nous puissions accomplir. Continuons, amplifions : nous réussirons ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)

Données clés

Auteur : [Mme Aude Bono-Vandorme](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2707

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 février 2020](#)